

FINANCES

Délibération n°29 : FIN - Budget supplémentaire 2026/ Approbation du budget supplémentaire Zae la Mouée 2026 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDÉRANT l'affectation du résultat 2025 ;

CONSIDÉRANT la présentation des budgets par chapitre ;

Joël MARQUET, vice-président en charge des finances, expose :

Le budget supplémentaire du budget Zae la Mouée de l'exercice 2026 a vocation à intégrer les résultats 2025 et également à ajuster les crédits afin de prendre en compte des dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes étapes budgétaires.

Cet ajustement se traduit par des virements de crédits entre chapitres.

Les corrections apportées aux inscriptions initiales portent sur les opérations suivantes :

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant	Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 245,20	70	7015	Ventes de terrains	1 300,00
011	611	Prestation de services	54,80				
		TOTAL	1 300,00			TOTAL	1 300,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant	Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
001		Résultat d'investissement reporté	295 859,39	16	1641	Emprunts	296 000,00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	140,61				
		TOTAL	296 000,00			TOTAL	296 000,00

(Les montants inscrits dans le tableau ci-dessus sont en euros)

Il est proposé au Conseil communautaire :

ARTICLE 1 : D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget « Zae la Mouée » de l'exercice 2026 intégrant les résultats de l'exercice 2025 et les corrections budgétaires telles que présentées ci-dessus ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.